

ÉPREUVE THÉORIQUE CCEPS DU MERCREDI 13 MARS 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

A RETOURNER DÛMENT REMPLI AVANT LE 15 FEVRIER 2019

CRECCEPS de l'IRFTLM
Site IFPS CHU de Tours
37044 Tours Cedex 9

Renseignements :
02 47 47 37 42

crecceps@chu-tours.fr

Siret : 26 370 018 9000 16
APE : 8610 Z
Finess : 370004426
Organisme de formation enregistré
sous le n° 2437 P00 2037

Retrouvez la plaquette d'informations
sur www.chu-tours.fr/la_formation-les_concours/CRECCEPS

Pour information :

Vous recevrez un mail de confirmation, à
réception de votre dossier complet et validé.

Vous recevrez votre convocation au plus tard
15 jours avant la date de l'épreuve, vous
indiquant les modalités d'organisation.

A REMPLIR LISIBLEMENT EN MAJUSCULE

Nom de famille (nom de naissance) :

.....

Nom d'usage (nom marital) :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance et lieu de naissance :

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

.....

Téléphone fixe et/ou portable :

.....

E-mail :

.....

Pièces à joindre au bulletin d'inscription

- demande d'inscription à l'épreuve écrite (cf modèle de demande d'inscription à l'épreuve théorique du CCEPS)
- copie du diplôme d'exercice ou copie de l'attestation de réussite ou certificat de scolarité
- copie de la carte nationale d'identité recto/verso ou du passeport
- 2 photos d'identité récentes
- chèque d'inscription de 65 euros établi à l'ordre du : « Trésor Public du CHU de Tours »